

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Pays de la Loire

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Maine-et-Loire

**SERVICE GESTIONNAIRE :** Département de Maine-et-Loire - Unité Financements européens

**CODE ET INTITULE :** PDLOOI1473 Pays de la Loire\_CD49\_2025\_P2\_OSA\_Accompagnement socioprofessionnel des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

2.a Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale

#### CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Les financements européens sont exclusivement attribués à des opérations individuelles et à des personnes morales.

**Cet appel à projet est réservé aux services de la collectivité territoriale Département de Maine-et-Loire.**

Un porteur de projet unique sera retenu. La structure peut confier tout ou partie de l'accompagnement à des prestataires avec application de la règle de mise en concurrence.

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 60 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 07/05/2025

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 04/07/2025

#### DESCRIPTION ET CONTEXTE :



Financé par  
l'Union  
européenne

**L'appel à projet vise à sélectionner une seule opération, réalisée par les services du Département de Maine-et-Loire.**

Cet appel à projet a pour objectif de favoriser l'emploi des mineurs et des jeunes majeurs non accompagnés et améliorer leur accès à l'emploi, en leur proposant un accompagnement socioprofessionnel renforcé.

En effet, le Département constate que certains jeunes qui lui sont confiés, allophones et/ ou avec un niveau scolaire faible ont besoin de poursuivre l'apprentissage du français, d'acquérir un minimum de compétences de base (lire, écrire, compter) et d'accéder à des savoirs de base pour leur permettre d'accéder à une formation ou d'affiner leur projet professionnel.

**L'appel à projet vise à sélectionner une seule opération, réalisée par les services du Département de Maine-et-Loire, qui bénéficiera d'un financement du Fonds social européen+ (FSE+) de 60% maximum.**

**L'opération se déroulera dans la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.**

**Le budget pour le projet soutenu est évalué à 100 000 €. Le FSE+ pourra intervenir à hauteur de 60 000 euros maximum.**

### **L'action du Département dans les domaines de l'accueil des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés**

Le Département est une collectivité territoriale au service du territoire et des habitants de Maine-et-Loire. Il déploie des actions de service public, principalement dans les champs des solidarités, des collèges, de l'entretien des routes et de l'aménagement des territoires et prend des décisions intéressant la vie quotidienne et décide de grands projets pour l'avenir de l'Anjou.

C'est le chef de file de l'action sociale et il exerce à ce titre un rôle central dans les missions de protection de l'enfance et d'accompagnement des familles, intervenant tant sur les modes de garde, la prévention, l'adoption que sur la protection de l'enfance en danger. Ainsi, il assure des missions d'accueil, d'hébergement, de soins, de scolarisation, de formation, de socialisation des mineurs non accompagnés. Il leur propose un parcours qui intègre l'accès à la santé, à la citoyenneté et à l'intégration avec notamment une scolarisation ou l'accès à une formation.

La mobilisation du FSE+ sur le territoire départemental est inscrite dans ce cadre puisqu'elle constitue un moyen et un levier pour favoriser l'accès à l'emploi de ces jeunes.

### **Présentation du Fonds social européen plus (FSE+)**

Le Fonds social européen plus (FSE+) est un instrument financier créé et abondé par l'Union européenne dans l'objectif de réduire les écarts de développement et renforcer la cohésion économique et sociale entre les pays et les régions des Etats membres. Pour la nouvelle période de programmation 2021-2027, la France a été dotée de 6,674 milliards d'euros de FSE+ et a défini 3 grandes priorités pour l'utilisation de ces financements : l'accès à l'emploi / l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie / l'inclusion sociale, la santé, la protection sociale et la lutte contre la pauvreté.

Afin de mobiliser les fonds au plus près des besoins, l'autorité de gestion en charge du FSE+ en France délègue la gestion d'une partie des enveloppes territoriales à des organismes intermédiaires tels que les Départements.

Aussi, depuis 2011, le Département de Maine-et-Loire, en tant que chef de file de l'insertion sur le territoire départemental, attribue des crédits du Fonds social européen afin de financer des opérations dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi et notamment des bénéficiaires du RSA dont il a la charge. Sur la période 2015-2022, le Département a attribué 6,6 millions d'euros au titre du FSE.

### Le FSE+ 2021-2027 géré par le Département de Maine-et-Loire

Pour la période 2021-2027, le Département s'est vu confier une enveloppe de 6,16 millions d'euros dont 5,06 millions pour l'inclusion active vers et par l'emploi et 1,1 M€ au titre des compétences Intégration sociale, Insertion des jeunes dans l'emploi et Innovation.

Le Département pourra ainsi financer des actions sur quatre thématiques, dont trois nouvelles, pour la période 2021-2027 :

- L'inclusion active vers et par l'emploi et notamment l'accompagnement renforcé des personnes les plus éloignées de l'emploi (priorité 1- objectif spécifique H) ;
- L'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale – nouvelle thématique qui permet un accompagnement social y compris des enfants (priorité 1- objectif spécifique L) ;
- L'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi (priorité 2) ;
- L'innovation et essaimage de dispositifs innovants (priorité 6).

Ces thématiques seront déclinées en un certain nombre d'opérations portées :

- par des opérateurs externes suite à appel à projets, le FSE venant en complément d'une contrepartie nationale (subvention d'un organisme public ou privé ou autofinancement) ;
- par le Département lui-même (directement par ses services ou par le recours à un prestataire.

**Le présent appel à projet est lancé au titre de la priorité 2, objectif spécifique A « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative (Emploi des jeunes)».**

**THÈME :** Insertion des jeunes sur le marché de l'emploi

